



## CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 18 février 2021

Convocation : Mardi 09 février 2021

Le **JEUDI DIX HUIT FEVRIER DEUX MIL VINGT ET UN**, les membres du conseil municipal se sont réunis à la Salle des Quatre Vents à 20h30, sous la présidence de Jean-Michel DUBIEF.

Étaient présents :

AGOSTO Claude, BESNARD Jean-Philippe, BODA Roland, BRUNEAU Xavier, CHATARD Christophe, DUBIEF Jean-Michel, LEGRAND Stéphanie, LIBERT Benjamin, MARCHAND Virginie, MINARD Frédéric, ORSINI Bruno, RIDET Stéphane, SEILLE François, TOURISSEAU Cyrielle.

Était excusé : CLAVIER Gérard

Pouvoir : CLAVIER Gérard à DUBIEF Jean-Michel

La majorité du conseil est représentée.

Cyrielle TOURISSEAU est élue secrétaire de séance.

### APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2021

Le procès-verbal de la précédente séance est approuvé à l'unanimité.

### AFFAIRES GENERALES

#### Aménagement de voirie rue de Paris & rue de Chartres

- Validation du plan définitif de l'aménagement rue de Paris (Présentation du plan)

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le plan définitif de l'aménagement de la rue de Paris suite aux différentes modifications demandées. En effet, après échanges il a été convenu :

- La création de passages piétons supplémentaires ;
- La modification de places de stationnements
- L'ajout d'un enrobé noir devant la sortie bureau de PCM
- La création d'un cédez-le-passage à l'entrée de Ouarville à hauteur de l'impasse des Garennes

Il est également proposé le remplacement des arbres existants par une haie. Après échanges, il est décidé d'allier la haie avec quelques arbres.

Il est demandé à ce qu'une distance de 4 mètres minimum soit respectée entre le trottoir et les places de stationnement.

- Devis de maîtrise d'œuvre par DIF CONCEPTION

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de maîtrise d'œuvre. Le montant de la prestation s'élève à 9 000.00€ HT soit 10 800.00€ TTC, ce qui représente 6% du montant des travaux estimés.

- Lancement de la mise en concurrence

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure de mise en concurrence dès lors que le dossier de consultation des entreprises (DCE) sera disponible. Monsieur le Maire tient à préciser que le marché ne sera validé qu'après vote des prévisions budgétaires 2021 par le Conseil Municipal.

## FINANCES

- Service de l'eau et de l'assainissement
  - Présentation des affectations de résultats 2020

### SERVICE DE L'EAU

Monsieur le Maire présente le compte administratif du budget de l'eau dont les résultats qui sont résumés ci-dessous :

<b>AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	
Résultat de l'exercice 2020	3 485.48
Résultat antérieurs reportés	17 270.28
<b>Résultat à affecter</b>	<b>20 755.76</b>
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<b>Solde d'exécution cumulé d'investissement</b>	<b>33 099.88</b>
<b>AFFECTATION</b>	
1/ Affectation en réserves R1068 en investissement	0.00
2/ Report en exploitation R002	20 755.76

- Étude du budget primitif 2021

Monsieur le Maire précise que le budget a été établi Selon les tarifs en vigueur soit avec un prix de l'eau fixé à 1.30 €/m3 et selon un volume d'eau totale consommée en 2020 soit 28 111m3.

En dépense de fonctionnement, les dépenses liées à l'électricité, assurances et frais de personnels ont été réévalués. En effet, jusque maintenant, ces charges n'étaient soit pas refacturées ou bien sous-estimées. Il convient de revoir au plus juste les charges obligatoires de manière à préparer le transfert de compétence du service de l'eau d'ici 2026 à la communauté de communes. C'est pourquoi, il est important de refacturer les charges réelles affectées au budget principal aux budgets annexes. Monsieur le Maire précise que le budget de l'assainissement suivra cette même logique.

En recette, il indique que la subvention du budget communal est ramenée à 10 000 € cette année puisque le budget ne nécessite pas d'aide supplémentaire pour son fonctionnement en 2021.

En investissement ; il est proposé d'inscrire une dépense pour l'achat de compteurs d'eau. Les travaux du renforcement du réseau d'eau potable route d'Edeville ont également été inscrits.

Le budget sera proposé au vote au prochain conseil équilibré en recettes et en dépenses :

Section de fonctionnement à 120 236.00 €

Section d'investissement à 81 196.00 €.

### SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

- Présentation des affectations de résultats 2020

Monsieur le Maire présente le compte administratif du budget de l'assainissement dont les résultats qui sont résumés ci-dessous :

<b>AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	
Résultat de l'exercice 2020	-10 546.38
Résultat antérieurs reportés	38 118.26
<b>Résultat à affecter</b>	<b>27 571.88</b>
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<b>Solde d'exécution cumulé d'investissement</b>	<b>178 423.59</b>
<b>AFFECTATION</b>	
1/ Affectation en réserves R1068 en investissement	0.00
2/ Report en exploitation R002	27 571.88

- Étude du budget primitif 2021

Monsieur le Maire précise que le budget a été établi sur les éléments suivants :

Prix de l'eau assainie : 1.97 €/m<sup>3</sup>

Eau assainie en 2020 : 17 939 m<sup>3</sup>

En dépense de fonctionnement, est prévu l'entretien annuel et courant des postes de refoulement effectué par SVR.

Une somme plus importante que le budget précédent a été mise pour créance en non-valeur afin de gérer les impayés.

Comme pour le budget de l'eau, les dépenses liées aux charges entre autres d'électricité, de personnels et d'assurance ont été revues à la hausse au vu du transfert de compétence en 2026.

Aussi en recettes de fonctionnement, le budget communal abondera cette année encore à hauteur de 30 000€ le budget de l'assainissement.

Une recette est également prévue pour la participation des particuliers ou entreprise pour le raccordement au réseau collectif. Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'une participation est demandée à hauteur de 4500.00 € pour le raccordement au réseau et pour le matériel mis à disposition.

Comme envisagé lors de l'étude du budget 2020, il est inscrit cette année en section d'investissement les travaux de raccordement à l'assainissement collectif pour la rue d'Edeville.

Il est ajouté également une somme pour l'acquisition d'ensemble complet de pompes d'assainissement pour le raccordement de nouvelles habitations. Une étude de devis sera présentée au point suivant.

Les recettes d'investissement proviennent principalement des amortissements. En effet, M. le Maire rappelle que les amortissements constituent une dépense de fonctionnement et une recette d'investissement.

Le budget sera proposé au vote au prochain conseil équilibré en recettes et en dépenses :

Section de fonctionnement à 136 820.00 €

Section d'investissement à 252 181.00 €.

Il sera également proposé de passer l'abonnement semestriel à 30 € au lieu de 25 € actuellement.

- Étude de devis

Monsieur MINARD présente deux devis pour l'acquisition de 5 ensembles complets de postes d'assainissement au vu des différentes demandes de raccordement.

1- SVR : 16 375 € HT

2- RTO : 14 473.95 € HT

Après échanges, le devis de l'entreprise RTO est validé à l'unanimité.

## URBANISME

- Déclaration d'Intention d'Aliéner 2020

Monsieur le Maire fait un point sur les différentes demandes d'intentions d'aliéner sur l'année 2020. En effet, Monsieur le Maire précise aux conseillers que la commune possède un droit de préemption sur les biens de la commune hors zone agricole et jardins en cas de vente. Ce droit est applicable depuis la mise en place du PLU en 2012. Il précise néanmoins qu'il s'agit dorénavant d'une compétence intercommunale. C'est donc la communauté de communes qui donne réponse aux différentes demandes sur proposition de la commune. La liste des transactions immobilière de l'année 2020 est parcourue.

## INFORMATIONS GENERALES

Monsieur le Maire fait un point des divers sujets en cours :

- Projet de MAM l'Oasis initié par Mme Barbara LEPAGE  
Monsieur le Maire rappelle le projet porté par Madame LEPAGE. Il précise l'avoir rencontrée car elle souhaitait un avis de la municipalité sur l'intérêt de son projet. Un avis favorable lui a été donné. Son dossier est actuellement en cours d'instruction auprès de la PMI pour sa demande d'agrément.
- Demande de construction d'une salle de sport de la part de M. ROJAS  
Monsieur le Maire indique avoir rencontré Monsieur ROJAS (remplaçant de Monsieur et Madame GUIGNET) pour une sollicitation en vue de la construction d'un gymnase sur la commune. Le conseil municipal propose de réfléchir à cette éventualité à moyen terme.
- Demande d'emplacement pour un Food truck pour vente Pizzas  
Une nouvelle demande d'installation de food truck a été demandée. Celle-ci a été refusée compte tenu qu'il y a déjà un food truck de pizzas chaque mardi.
- Parcelle zone La Vigne signée – Contact pris avec la SEADEL pour envisager un lotissement  
Monsieur le Maire informe l'assemblée de la signature effective chez le notaire de l'acquisition du terrain de la zone de la Vigne. Un rendez-vous est fixé avec la SADEL pour évoquer l'aménagement futur.
- Jardin Guignet : vu avec CPH et attente de la volonté ou pas du propriétaire du 3<sup>ème</sup> terrain de vendre  
Monsieur le Maire rappelle avoir pris contact avec l'agence CPH pour la mise en vente d'un terrain communal situé rue de Chartres, accolé à une parcelle en vente par Monsieur et Madame GUIGNET. Une prise de contact avec le propriétaire de la parcelle située en fond de terrain sera faite par CPH.
- Visite du hangar de Louville :  
Monsieur le Maire rappelle la visite annulée et reportée suite à l'indisponibilité du propriétaire. Une nouvelle date sera proposée ultérieurement.
- Éclairage public :  
Monsieur le Maire tient à signaler que les réparations ont été effectuées sur l'ensemble des candélabres en panne. Un changement de numérotation va être nécessaire car Eure et loir Energie utilise une tout autre numérotation que celle mise en place ; un devis pour modification des étiquettes d'identification est présenté et validé pour un montant de 130 € HT. Il informe le conseil du passage en LED de deux candélabres de la rue de la République pour essai prochainement.

- Dégât des eaux dans couloir de la mairie  
Monsieur le Maire informe l'assemblée d'un dégât des eaux intervenu à la mairie. Une déclaration d'assurance a été effectuée pour prise en charge des frais de remise en état.
- Problème de chauffage à l'église :  
Monsieur le Maire rappelle le problème de puissance insuffisante sur le chauffage mis en place à l'Église Un rendez-vous a été demandé avec l'architecte et l'entreprise Delestre pour étudier les solutions à apporter.
- Accueil d'une stagiaire en classe 3ème cette semaine  
Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une stagiaire est accueillie à la mairie et une journée à la poste-bibliothèque dans le cadre d'un stage de 3<sup>ème</sup>. Il s'agit de Sarah BERNARD, habitante d'Ensonville.
- Vente de la concession avec le monument racheté à M. Mme de L'ESTANG  
Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la vente de la concession avec le monument qui avait été racheté par la commune suite à la demande d'abandon par Monsieur et Madame de L'ESTANG.
- Réserve de la salle Ferron :  
Monsieur le Maire indique à l'assemblée que les travaux ont commencé. La démolition a été effectuée par les services techniques. L'électricité est en cours puis sera suivie de l'isolation par l'entreprise LE CLAINCHE.

## QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une proposition que la communauté de communes a fait à la commune, à savoir le rachat des tables et chaises de la petite salle de l'espace des 4 Vents qui servent à la restauration scolaire. Après discussions, Monsieur le Maire propose de fixer le prix de vente à 1 000 €. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.
- Monsieur BESNARD fait part de ses observations quant à l'étude de marché réalisée par la CCI pour le projet de construction d'un restaurant à Ouarville.
- Monsieur MINARD précise qu'un 4<sup>ème</sup> numéro du Moulin à paroles pour une sortie courant avril est cours d'élaboration avec plusieurs sujets :
  - Mares de Ouarville
  - Portait d'une personne : Guy LEGRAND
  - Gros plan sur une entreprise : l'entreprise CARRÉ
  - Visite de l'équipe des services techniques de la commune
- Monsieur SEILLE prend la parole et expose son compte rendu de la commission des Services à la Population du mardi 16 Février 2021
  - Forte mobilisation pour cette réunion : 32 personnes présentes, dont Mme Delphine BRETON.
  - Contrat local de santé : point à date du Contrat triennal 2018-2021  
50% seulement des actions réalisées en 2020 du fait de la situation sanitaire  
84% des engagements pris ont été réalisés.  
Avenant pour une année supplémentaire afin de terminer le Contrat 2018-2020
  - Maisons de santé pluridisciplinaire : point à date.  
3 maisons de santé opérationnelles : Orgères en Beauce, Janville en Beauce, et Toury

+ un cabinet infirmier à Gouillons

+ info du projet de cabinet médical à Ouarville

Objectif de recrutement de 150 médecins salariés au niveau REGION, mission confiée à des cabinets de recrutement

- Maisons des Services au Public (MSAP) - Siège social situé sur la MSAP de Janville  
Se joignent à ces MSAP des associations telles que Restos du Coeur, Secours Catholique, plateforme de répit...  
Évolution des MSAP vers des MFS = Maisons France Services  
Objectif de l'Etat: 1 seule MFS par territoire (ComCom), aux habitants de se déplacer...  
Demande à l'État de l'itinérance des agents poly-compétents pour tenir des permanences dans les différentes communes du Territoire.
- Points divers :  
Réflexion en cours sur la mise en place prochaine de centres de vaccination sur le Territoire

Points de vigilance : retrait à moyen terme des agences postales (souhaite de La Poste) et du Trésor Public à compter de 2023

La séance est levée à 23h 10

Prochain conseil municipal le 23 mars 2021.